

La CGT Finances publiques 31

à

Monsieur le Président de l'association des maires ruraux de Haute-Garonne
Mairie de Saint Julien sur Garonne
1 Parvis de la Mairie
31220 Saint-Julien-sur-Garonne

Toulouse, le 18 août 2020

Objet : menaces contre le service public de la DGFIP en Haute-Garonne

Monsieur le président,

Nous nous adressons à nouveau à vous en votre qualité de Président de l' AMR 31 , comme nous l'avons fait en votre qualité de Maire de St-Julien-sur-Garonne.

Les élections municipales ont eu lieu et les nouvelles assemblées délibérantes communales et intercommunales sont maintenant désignées. Nous avons donc décidé de nous adresser à vous, élu de proximité du département de la Haute-Garonne, afin de vous informer de la situation du réseau des Finances publiques, mis à mal par la mise en place d'un plan national appelé « nouveau réseau de proximité », qui vise essentiellement à la fermeture de services de pleine compétence, pour y substituer des coquilles souvent vides de compétences :

- des « points de contact » dans les mairies ou locaux mis à la disposition par les communes, tenus par un agent censé intervenir sur une grande partie des missions de notre administration. Il est bien évident que ces agents « d'élites » n'auront ni le temps, ni les possibilités de répondre aux usagers, tout au plus pourront-ils les aiguiller vers un site internet ;
- des « services de gestion comptable » (SGC), services de gestion des collectivités. Ils seront secondés par des « conseillers aux décideurs locaux » (au nombre de deux actuellement), qui vont assurer une mission d'expertise auprès des élus des collectivités, notamment en matière budgétaire et comptable, financière et fiscale (rôle qui était auparavant dévolu au comptable public, aujourd'hui en voie de disparition). Les deux agents pour le moment affectés à cette mission ne pèseront pas très lourd au moment de l'élaboration du budget, nous doutons fort de leur disponibilité pour les 586 communes du département ;
- des buralistes volontaires, supposés remplacer les caisses de nos centres des Finances publiques, bientôt définitivement fermées. Les usagers pourront y faire des paiements par carte bancaire ou en espèces jusqu'à 300 euros sur les impôts, certaines amendes, les factures de crèche, CLAE ... Une liste de trente et une communes offrant cette privatisation du paiement des sommes dues aux Finances publiques vient d'être publiée pour la Haute-Garonne pour une mise en place depuis le 28 juillet (vous avez été destinataire d'un courrier de notre directeur régional à ce sujet). Nous dénonçons fermement cette privatisation du recouvrement de l'impôt qui pose, aux républicains que nous sommes, des questions sur l'unicité du traitement de l'impôt sur les territoires et des questions de confidentialité, les buralistes ne sont pas assermentés, avec l'obligation de confidentialité qui en découle.

Vous avez le 25 juillet 2020 été élu par vos pairs à la tête de l'AMR 31. Nous avons donc décidé de nous adresser à vous, afin de vous informer des dernières évolutions de la situation du réseau des Finances publiques, mis à mal par la mise en place d'un plan national appelé « nouveau réseau de proximité », qui vise essentiellement à la fermeture de services de pleine compétence (les fameuses perceptions) et leur « remplacement » par différents types de services aux usagers et aux collectivités locales :

- la présence d'agents des Finances publiques dans des « points de contact » organisé dans les mairies ou locaux mis à la disposition par les communes, qui seront censés intervenir sur une grande partie des missions de notre administration ;
- les services de gestion comptable, services de gestion des collectivités locales . Ils seront secondés par des « conseillers aux décideurs locaux » (au nombre de deux actuellement), qui vont assurer une mission de conseil auprès des élus des collectivités, notamment en matière budgétaire et comptable, financière et fiscale (rôle qui était auparavant dévolu au comptable public, aujourd'hui en voie de disparition) ;
- les buralistes volontaires qui sont censés remplacer les caisses de nos centres des Finances publiques, bientôt définitivement fermées. Les usagers pourront y faire des paiements par carte bancaire ou en espèce jusqu'à 300 euros sur les impôts, certaines amendes, les factures de crèche, CLAE Une liste de trente et

une communes offrant cette privatisation du paiement des sommes dues aux Finances publiques vient d'être publiée pour la Haute-Garonne pour une mise en place depuis le 28 juillet (vous avez été destinataire d'un courrier de notre directeur régional à ce sujet).

Nous rappellerons quelques chiffres depuis la création effective de la DGFIP (fusion des directions générales des impôts et du trésor public) en 2009 :

- près de 80 trésoreries de proximité ont été supprimées sur les 13 départements d'Occitanie ;
- 134 postes comptables ont supprimés nationalement en 2019, portant le total à 1 717 suppressions en 10 ans.

Dans le département, des points de contact de proximité sont appelés à ouvrir dans les communes suivantes :

Nailloux, Villemur, Bessières, Auterive, Rieumes, Carbonne, Montesquieu-Volvestre, St Sulpice/Lèze, Revel, Montastruc, Verfeil, Aurignac, Cadours, Lèguevin.

Ils seront implantés dans des communes qui pour beaucoup abritaient une trésorerie antérieurement, ce qui démontre si besoin était la nécessité d'un service public de proximité. Ces points d'accueil seront tenus par un agent des Finances publiques de catégorie B ou C et seront implantés dans les maisons France Services ou des locaux mis à disposition par les collectivités (mairie ou communautés de communes). Il s'agit donc bien d'un désengagement de l'État qui supprime des services de pleine compétence et les remplace par un accueil basique qui donnera l'illusion d'un service public.

Au 1^{er} janvier 2021, notre direction locale prévoit également que le recouvrement des impôts sur les revenus et impôts locaux sera supprimé des trésoreries ci-après, ce qui constitue un préalable à leur fermeture définitive :

- Auterive, Mongiscard-Baziège, Caraman, St Lys, Salies du Salat.

Pour les dernières trésoreries citées, en l'absence de structure France Services, notre directeur nous a informés que l'accueil de proximité sera organisé après concertation avec les élus locaux.

La situation pandémique a eu pour conséquence le report d'un certain nombre d'opérations prévues en 2020.

- En matière de gestion de l'impôt foncier, la fusion des centres de Muret et St Gaudens (et la création d'une simple antenne à St Gaudens) est reportée à une date qui sera décidée par notre direction générale.
- Transfert de la gestion de l'Hôpital de Revel du SGC (Service de gestion comptable) de Revel au SGC de Castanet : opération reportée au 1er janvier 2021;
- Transfert de la gestion du Syndicat des Eaux des Coteaux du Touch de la trésorerie de Rieumes à la trésorerie de Villefranche-de-Lauragais : opération reportée au 1er janvier 2021.

Au final, si les opérations prévues vont à leur terme, cela se traduirait pour un département comme la Haute-Garonne, par la suppression au total d'une vingtaine de trésoreries de proximité, la concentration des services des Impôts des particuliers et des entreprises et le regroupement des services de publicité foncière.

Ces orientations, qui doivent, soi-disant, être partiellement compensées par les apports technologiques, sont essentiellement technocratiques et dogmatiques. Elles ne poseront aucun problème aux citoyens et aux collectivités les plus avancés en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Pour les collectivités plus petites et les usagers victimes de la fracture numérique et souvent défavorisés, le fossé continuera à se creuser pendant que dans le même temps l'administration aura ignoré leur réalité pour « rationaliser » son fonctionnement et réduire ses coûts.

La question des conséquences à terme de la suppression de la taxe d'habitation sur le budget des collectivités demeure également posée, et si l'État promet dans un premier temps de compenser financièrement cette baisse de recettes, il ne faut pas être grand clerc pour imaginer la fin de l'histoire, tant la volonté de l'État est de réduire le plus possible le nombre de communes sur le territoire national.

Dans cette période de pandémie, où l'importance du service public de proximité a été vantée par le gouvernement, nous ne comprenons pas que ces projets de destruction de ce service public soient poursuivis, sans même une réflexion par rapport à la situation nouvelle, qui a démontré plus que jamais la nécessité d'un retour réel à l'aménagement des territoires.

La population et les personnels des Finances publiques ont plus que jamais besoin du soutien des élus de proximité pour défendre le service public dans son ensemble. Nous ne doutons pas qu'en tant que premier représentant des maires ruraux du département, dont les communes sont les plus touchées par la désertion progressive des services publics, vous nous l'apporterez avec détermination.

Nous sommes disposés à échanger avec vous sur l'ensemble de ces questions si vous le souhaitez, afin de déterminer si nous pouvons, avec vous-même, les maires et conseillers municipaux, la population et les agents des Finances publiques, unir nos forces pour mettre un coup d'arrêt à ces projets liquidateurs de la cohésion sociale et de la survie même de pans entiers du territoire haut-garonnais.

Vous trouverez ci-dessous nos coordonnées téléphoniques et de messagerie électronique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'assurance de nos salutations militantes.



Estelle MOLLO-GENE et Jean-Marc SERVEL
Secrétaires CGT Finances publiques 31

Contacts : Estelle Mollo-Gene : 06 19 69 66 37 – Jean-Marc Servel : 06 81 60 89 03

Courriel : cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet : <http://www.dgfip.cgt.fr/31/>